Séance du 13 juin 2025 à 19h00
Au chalet de Grange Neuve

Sous la Présidence de M. Steve Deriaz, l'ordre du jour est le suivant :

1. Appel d'entrée.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2025.
3. Assermentation des nouveaux municipaux.
4. Communications du Bureau.
5. Communications de la Municipalité.
6. Liste des prochains préavis.
7. Rapport de la commission de gestion relatif au contrôle administratif 2024 et vote.
8. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis n° 26/2025 relatif aux comptes 2024 et vote.
9. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis no 27/2025 concernant la demande de crédit pour l'achat d'un tracteur et d'une camionnette.
10. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis n° 27/2025 concernant la demande de crédit pour l'achat d'un tracteur et d'une camionnette et vote.
11. Divers et propositions individuelles.
12. Renouvellement du Bureau du Conseil pour 2025-2026 :
    a. Election d'un/e président/e
    b. Election d'un/e 1er/ère vice-président/e
    c. Election d'un/e 2ème vice-président/e
    d. Election de deux scrutateurs/trices
    e. Election de deux scrutateurs-suppléants ou scrutatrices-suppléantes
13. Election de la commission de gestion pour l'année 2025-2026 (7 membres et 2 suppléants/es).
14. Election d'un/e membre à la commission des finances
15. Appel de sortie et encaissement des amendes.
16. Repas au Chalet de Grange Neuve.

Le Président passe au vote pour l'acceptation de l'ordre du jour. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Appel d'entrée

Mme Ariane Vittet, secrétaire du conseil, procède à l'appel d'entrée : 35 conseillères et conseillers sont présents, 1 absent et 9 excusés. Il s'agit de André Georges, Buache Raphaël, Calpini Grégory, Deriaz Benjamin, Deriaz Gilles, Guignard Yveline, Herren Ariane, Humbert-Droz-Laurent Marc, Perusset Lara et Tharin Patrick.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2025

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée, il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure Mme Ariane Vittet.

3. Assermentation des nouveaux municipaux

Le Président demande aux deux nouveaux membres de la municipalité MM. Jaques-Yves Deriaz et Jacques Balmat de venir devant et procède à l'assermentation. Il demande à l'assemblée de se lever et fait lecture de la promesse légale. Chaque nouveau membre, à la lecture de son nom, a exprimé « je le promets ». Il les félicite pour leur engagement.

4. Communications du Bureau

Le Président remercie les personnes qui ont œuvrés durant les dernières votations.

Il demande si deux ou trois personnes seraient prêtes à organiser une présentation pour les prochaines élections avec lui.

Au nom du Conseil, il remercie les deux municipaux sortants MM. Olivier Mettraux et Thierry Lacroix pour leur travail et leur remet deux bouteilles à chacun.

5. Communications de la Municipalité

M. le Syndic annonce que les travaux à la rue du Clos sont terminés et que le montant est toujours dans le budget.
Concernant le bâtiment de la voirie les travaux ont débuté. Des travaux ont aussi démarré à la fromagerie et sur le terrain voisin à la rue des Jaquettes.
Pour le CVE, la nouvelle directrice a pris ces fonctions le 1er juin 2025.
Le grillage et le portail seront installés ce prochain samedi matin à la STEP.
Un trottoir sera peint à la Grand-Rue la semaine prochaine.
Le trafic sur la route de la Montagne va augmenter avec la fermeture de la route de Ste-Croix. Un comptage a été organisé avec la commune de Ste-Croix, il y a environs 120 véhicules le matin et le soir qui traversent le village à grande vitesse. Une demande a été faite auprès de la DGMR pour interdire les poids lourds sur cette route. Ils sont très conscients du danger mais cela n'est pas possible de la fermer ou de la mettre à 40km/h. Les bordures de route vont être fauchées à la fin du mois.

6. Liste des prochains préavis

M. le Syndic informe qu'aucun préavis n'est annoncé.

7. Rapport de la commission de gestion relatif au contrôle administratif 2024 et vote

M. le Président donne la parole à M. Noé Studer, Président de la commission, pour la lecture de son rapport. Il propose le déroulement suivant : le Président de la Cogest fait lecture jusqu'à la première observation, la municipalité propose sa réponse, le Président accepte ou pas la réponse, ainsi de suite jusqu'à la fin. La proposition est acceptée.

Observation n° 1 : la Cogest remercie et accepte la réponse.

Observation n° 2 : la Cogest remercie et accepte la réponse.

Observation n° 3 : la Cogest remercie et accepte la réponse.

Monsieur le Président ouvre la discussion sur le rapport.

La parole n'est pas demandée, le Président clôt la discussion.

M. Steve Deriaz donne lecture des conclusions du rapport à savoir :

- D'accepter le rapport tel que présenté
- De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion administrative portant sur l'exercice 2024
- De donner décharge à la Commission de gestion pour cette partie de son mandat

Il passe au vote.

Les conclusions sont acceptées à l'unanimité.

8. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis n° 26/2025 relatif au compte 2024 et vote

M. le Président donne la parole à M. Jacques Balmat, Président de la commission des finances, pour la lecture de son rapport.

M. le Président explique le déroulement. En premier le président de la commission des finances lit le rapport jusqu'au bout, puis il ouvrira la parole sur chaque chapitre et sur l'ensemble avant de passer au vote.

1. **Administration générale**
   CHF 1'001'737.01 en charges CHF 264'418.91 en revenus

   La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée

2. **Finances**
   CHF 687'073.11 en charges CHF 3'516'149.88 en revenus

   La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

3. **Domaines et bâtiments**
   CHF 1'708'313.18 en charges CHF 1'403'999.37 en revenus

   La discussion est ouverte.
   M. Claude Deriaz demande pourquoi l'immeuble de la gare est déficitaire.

M. Olivier Mettraux demande à M. Quentin Zehnder les chiffres du compte.
M. Quentin Zehnder explique qu'un système d'évacuation de personnes en cas de panne de l'ascenseur a été installé. Les frais de nettoyage ont été très élevés dû au surcoût du nettoyage du cabinet médical.
M. Olivier Mettraux a discuté avec le locataire RSBJ (Réseau Santé du Balcon du Jura) concernant le nettoyage. Dorénavant ils vont gérer eux le nettoyage.

La parole n'est plus demandée.

4. Travaux
CHF 931'596.43 en charges CHF 529'168.43 en revenus

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

5. Instruction publique et cultes
CHF 2'435'266.12 en charges CHF 1'394'474.02 en revenus

La discussion est ouverte., la parole n'est pas demandée.

6. Police
CHF 193'973.09 en charges CHF 19'395.00 en revenus

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

7. Sécurité sociale
CHF 473'620.89 en charges CHF 6'973.60 en revenus

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

M. le Président donne le total de CHF 7'431'579.83 de charges et CHF 7'134'579.21 de revenus soit un excédent de charges de CHF 297'000.62 et ouvre la discussion sur l'ensemble.

M. Gérald Hurni abonde dans le sens de mettre en équilibre les comptes concernant les eaux usées et la déchetterie. Cela fait déjà depuis 15 ans que les commissions tirent la sonnette d'alarme, il serait agréable de les écouter pour ne pas arriver dans cette situation.

Mme Susanne Joseph demande l'avancement du rapprochement du réseau de Ste-Croix concernant le CVE et demande s'il sera possible de bénéficier des subventions ?

M. Fabienne Liechti explique qu'ils sont en discussion sur la mise en place du réseau. Concernant les subventions, aucune ne sera perçue pour le démarrage, cependant une autre subvention de 30% pourra être versée, seulement si la masse salariale en pourcentage n'est pas trop grande.

La parole n'est plus demandée. M. le Président clôt la discussion et soumet au vote les conclusions du rapport à savoir : d'accepter les comptes 2024 tel que présenté.

Les conclusions du préavis no 26/2025 sont acceptées à une large majorité (1 avis contraire et 2 abstentions).

9. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis n° 27/2025 concernant la demande de crédit pour l'achat d'un tracteur et d'une camionnette

M. le Président donne la parole à Mme Myriam Deriaz pour la lecture de son rapport.

La parole est ouverte, elle n'est pas demandée.

10. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis n° 27/2025 concernant la demande de crédit pour l'achat d'un tracteur et d'une camionnette vote

M. le Président donne la parole à M. Jacques Balmat, Président de la commission des finances, pour la lecture de son rapport.

La parole est ouverte, elle n'est pas demandée.

M. le Président clôt la discussion et soumet au vote les conclusions du rapport à savoir :

- d'autoriser le Municipalité à acquérir les deux véhicules décrits dans ce préavis ;
- d'accorder le crédit nécessaire de Frs 165'970.00. Le compte n°9146.1 est ouvert au bilan à cet effet ;
- de financer ce montant par la trésorerie courante ou par un emprunt aux meilleures conditions du moment dans le cadre du plafond d'endettement de la législature en cours.

Les conclusions du préavis no 27/2025 sont acceptées à l'unanimité.

Mme Fabienne Liechti remercie les deux commissions et a apprécié la participation de la commission pour le choix du véhicule.

11. Divers et propositions individuelles

M. le Président ouvre la parole.

M. Claude Deriaz demande quelle variante sera utilisée pour le nouveau règlement des EU.

M. Olivier Mettraux explique qu'ils se sont basés sur le règlement type du canton. Ils vont utiliser plusieurs façons, la surface des toits, la surface de goudron, la surface SBU par appartement afin de pouvoir être à zéro. La perte actuelle est de CHF 170'000.-. Le choix sera transmis à M. Prix pour validation avant d'être soumis au Conseil.

M. Claude Deriaz s'est renseigné auprès d'autres communes. Ils ont simplifié le calcul, ils se basent sur les m3 consommés d'eau potable.

M. Olivier Mettraux explique qu'il aurait voulu faire de cette manière. M. Prix n'a pas accepté et leur a suggéré des façons de faire.

Mme Annette Donnier demande pour les particuliers qui récoltent l'eau de pluie, si elle sera taxée ?

M. Olivier Mettraux explique que l'eau récupérée est de l'eau de pluie, elle n'est pas calculée sur le compteur. Il est possible d'installer un deuxième compteur pour le jardin afin de ne pas payer les taxes d'épurations. Pour un grand jardin on estime environs à 15m2 de consommation, le tarif pour un compteur est de CHF 30.- de location par année. De poser un

deuxième compteur est très important pour les paysans qui ont un grand volume d'eau qui ne va pas à la STEP.

M. Daniel Margairaz demande s'il est possible de poser une main courante au fond de la salle de spectacle de l'Hôtel de ville, sortie sur la buvette, pour aider les personnes à mobilité réduite.

M. Olivier Mettraux en prend note et demande à Mme Fabienne Liechti de regarder pour faire installer une main courante.

M. Alain Courvoisier demande s'il est bien juste que 6 postes à temps plein vont être supprimés, alors qu'il n'y a pas moins d'enfants. Est-ce qu'on a été généreux d'avoir autant de personnel ?

Mme Fabienne Liechti explique que depuis sa reprise en avril 2024, les employés étaient très heureux de travailler à Baulmes. Ils n'étaient jamais seul avec les enfants. Il faut que les postes soient couverts à 165 % et c'était de loin pas le cas. Le poste de direction devrait être à 70% et il était couvert à 160%. Dans les groupes, il y avait un excès de personnel trop qualifié qui se chevauchaient. Pour la rentrée le 1er août 2025, les plannings ont été refaits, couvert à 165%, sauf à la nurserie, car ils ont droit à un petit supplément, il n'y a pas de sortie directe dans le jardin et il n'est pas envisageable de sortir seul avec 5 bébés. Le quota et l'encadrement est totalement respecté selon les demandes du Faje.

M. Alain Courvoisier remercie l'engagement et d'avoir réussi à supprimer ces 6 postes. Les finances vont s'améliorer.

M. Olivier Mettraux explique qu'en effet les finances vont s'améliorer. Il faut aussi prendre en compte qu'il y a eu beaucoup d'absences de longue durée. Dès la rentrée d'août 2025 le quota sera respecté.

Mme Fanny Manière demande s'il y a des réflexions sur les raisons de ces absences de longue durée et demande si le personnel du CVE est au complet.

M. Olivier Mettraux explique qu'ils ont eu plusieurs discussions et réflexions à ce sujet. Il espère avec tout ce qui a été entrepris, une nouvelle directrice qui a pris ses fonctions le 1er juin et a repris la pédagogie, une restructuration, l'ambiance sera meilleure.

M. Jacques Balmat remercier les membres de la commission des finances et les conseillères et conseillers pour leur confiance et demande qu'en début de conseil il soit annoncé que le conseil est enregistré.

Mme Céline Buache demande pourquoi les permis d'habiter ne sont pas transmis.

M. Olivier Mettraux explique qu'à Baulmes aucun permis d'habiter est délivré. Il lui reste 17 jours avant la fin de son mandat et il passera voir chez elle la fin des travaux. La municipalité va se pencher sur ce sujet de savoir si c'est de la compétence de la municipalité et voir s'il faudrait s'appuyer sur un Bureau Technique car les dossiers de construction sont complexes.

M. Philippe Haldimann s'inquiète sur les bas-côtés de la rte de la Montagne. En dessous du virage après le pont il y a un trou de 20 cm qui est dangereux.

M. Louis Molnar se rendra sur place avec M. Eddy Guignard pour voir et fera le nécessaire pour le boucher.

M. Christian Cachemaille est inquiet sur la fréquentation de la route de la Montagne. Il y a déjà 120 véhicules qui montent et descendent, alors que la côte n'est pas encore fermée.

M. Olivier Mettraux est aussi inquiet. C'est pour cela qu'un comptage a été fait. Ils attendent le rendez-vous avec le voyer des routes. Il y a quelques mois, la commune avait proposé de

donner cette route au Canton. Il a refusé. On ne peut pas limiter sa vitesse, l'interdire ou la limités aux riverains. On peut seulement accepter qu'elle soit utilisée.

M. Julien Allaz souhaite que cette route soit limitée à 40 km/h et que des contrôles radars soient effectué.

M. Olivier Mettraux rappelle que cette route était à 40 km/h et que ce n'était pas légal. La municipalité a contacté la DGMR, en expliquant les risques, mais tant qu'il n'y a pas de problème, la DGMR ne veut pas modifier. Ils vont demander des contrôles.

M. Gérald Hurni demande quand la barrière du pont sur le canal sera refaite.

M. Louis Molnar explique que le devis a été validé et les travaux vont commencer. Une barrière « provisoire » sera posée.

Mme Susanne Joseph dit que c'est écrit dans la loi sur l'aménagement du territoire et les construction (LATC), que toutes habitations, avant d'être occupées, devraient avoir un permis. Cette problématique devrait être réglée.

M. Noé Studer dit que le trafic à la rue de la Potheilaz est vraiment problématique.

Mme Annette Donnier demande dans quelle mesure légale la Commune pourrait s'opposer au Canton ou on ne peut vraiment rien faire.

M. Louis Monlnar explique qu'on ne peut rien faire contre le 80 km/h, c'est une loi cantonale. Il a fait de nombreux téléphones, des séances pour essayer de trouver des solutions. Plusieurs problématiques, les promeneurs, les vélos, le Chalet de Grange-neuve, plusieurs chalets d'alpages et la déviation, difficile de trouver une solution qui convient. Le GPS fait passer par le col de l'Aiguillon. Il demande à l'assemblée si quelqu'un a une idée de le contacter.

Mme Patricia Chambettaz est intriguée alors que le canton refuse l'égide de cette route et nous dicte la vitesse à avoir.

M. Olivier Mettraux dit qu'ils sont en étude avec la DGMR et la Commune de Ste-Croix. Ils vont faire le maximum pour limiter les désagréments.

M. Philippe Haldimann demande pourquoi le panneau pour la hauteur de 3.90 sous le pont n'est pas en bas de la route de la Montagne, mais au niveau du pont.

M. Olivier Mettraux va faire le nécessaire pour mettre un panneau en bas de la route.

La parole n'est plus demandée, il ferme la discussion.

M. le Syndic remercie toutes les Conseillères et Conseillers. Il a œuvré presque deux législatures, 9 ans de municipalité. Il remercie pour tous ces échanges, toutes ces discussions, pour l'amélioration de la situation entre le Conseil et la Municipalité. Depuis 2021, le travail a été plus compliqué, il a accueilli six nouveaux collègues, il lui a fallu beaucoup d'énergie. Il s'est occupé de l'AIVB, un gros travail, avec succès. Il va essayer de finir un maximum de dossier durant ces 17 prochains jours. Il souhaite la bienvenue à MM. à Jaques-Yves Deriaz et Jacques Balmat. Il encourage l'assemblée à s'engager et remercie le conseil de lui avoir faire confiance. Il ressort grandi de cette belle aventure.

M. Thierry Lacroix remercie le conseil de lui avoir fait confiance. Il a été 3 ans à la municipalité. Il a essayé d'effectuer son travail au mieux, il aurait voulu plus effectuer son travail en action-réaction, mais malheureusement le budget ne suivait pas toujours. Maintenant il n'arrive plus à libérer du temps pour la commune. Il remercie chaleureusement M. Eddy Guignard. Il laisse sa place à des forces nouvelles.

M. le Président libère la municipalité et la remercie pour son engagement.

12. Renouvellement du Bureau du Conseil pour 2025-2026

a. *Election d'un/d'une président/e*
Aucune proposition.

M. le Président s'est renseigné auprès du préfet pour cette situation. Il viendra au prochain conseil si il n'y a pas de candidat pour le poste de président(e).

Après discussion avec les chefs de groupe M. le Président est d'accord de rester jusqu'au prochain conseil de septembre, mais ne pourra pas faire plus.

Il faudra trouver un/e nouveau président/e au prochain conseil.

b. *Election d'un/e 1er/ère vice-président/e*
M. Gérald Hurni propose, au nom du groupe des Indépendants, M. Olivier Deriaz.

M. Olivier Deriaz se présente comme vice-président, il ne souhaite pas être président. Si aucune personne se présente en septembre, il démissionnera de sa fonction.

M. Olivier Deriaz est élu tacitement par acclamation.

c. *Election d'un/e 2ème vice-président/e*
Aucune proposition, le Président exprime qu'on peut fonctionner comme ça, mais il faudrait réfléchir pour la suite.

M. Gérald Hurni se demande pourquoi à cette législature le tournus ne fonctionne plus, car il avait toujours fonctionné. Il demande pourquoi personnes ne se présente dans les deux autres groupes.

M. le Président explique que son groupe a dû prendre en fin d'année 2024 le poste de président après la démission de la présidente et lui ne peut pas continuer pour des raisons professionnelles.

M. Gérald Hurni insiste et demande à l'assemblée que d'autres personnes se présentent.

M. le Président propose, si personne ne voit d'inconvénient, pour le groupe de l'Alliance, M. Thierry Guignard comme 2ème vice-président.

M. Olivier Deriaz dit que le groupe Démocrate est le plus gros groupe, durant cette année ce groupe n'a présenté qu'une présidente. Vous avez été élus et il faut maintenant vous investir.

M. Domenico Giannini prend la parole, il n'accepte pas ces remarques à l'encontre du groupe Démocrate, il faut aussi regarder les années précédentes ou le groupe Démocrate a présenté des personnes et elles ne sont que peu élues en faveur des autres groupes. Nous sommes tous élus et fonctionnons tous pour la même cause.

M. le Président demande de garder son calme et si une conseillère ou un conseiller est intéressé/e au poste de président, il/elle peut le contacter. Le poste sera remis à l'ordre du jour au prochain conseil. Il résume la situation :

Le Président, M. Steve Deriaz jusqu'au mois de septembre,
1er vice-président M. Olivier Deriaz,
2ème vice-président M. Thierry Guignard.

M. Thierry Guignard est élu tacitement par acclamation.

d. *Election de deux scrutateurs/trices*
M. Domenico Giannini propose au nom du groupe Démocrate, Mme Annette Donnier.

M. Gérald Hurni propose au nom du groupe des Indépendants, Mme Céline Buache.

Mmes Annette Donnier et Céline Buache sont élues tacitement par acclamation.

f. *Election de deux scrutateurs-suppléants ou scrutatrices-suppléantes*
M. Thierry Guignard propose au nom du groupe de l'Alliance, M. Marc Humbert-Droz-Laurent.

M. Domenico Giannini propose au nom du groupe Démocrate, M. Grégory Calpini.

MM. Marc Humbert-Droz-Laurent et Grégory Calpini sont élus tacitement par acclamation.

13. Election de la commission de gestion pour l'année 2025-2026 (7 membres et 2 suppléants/es)

M. le Président explique le fonctionnement pour ces élections. Il propose de faire en une fois, les deux élus qui auront le moins de voix seront suppléants. Aucune opposition.

M. Domenico Giannini propose, au nom du groupe Démocrate, Mmes Fanny Manière, Joelle Lovey et Susanne Joseph.

M. Thierry Guignard propose, au nom du groupe de l'Alliance, M. Patrick Mettraux, Mme Isabelle Deriaz et M. Julien Allaz.

M. Gérald Hurni propose, au nom du groupe des Indépendants, Mme Carmen Perusset, MM. Noé Studer et Damien Mettraux.

Le Président du Conseil annonce les résultats à savoir :

Carmen Perusset avec 30 voix
Noé Studer avec 29 voix
Joëlle Lovey avec 24 voix
Patrick Mettraux avec 24 voix
Susanne Joseph avec 23 voix
Julien Allaz avec 22 voix

Isabelle Deriaz avec 20 voix
Damien Mettraux avec 20 voix
Fanny Manière avec 19 voix

Vu l'égalité de Mme Isabelle Deriaz et de M. Damien Mettraux avec 20 voix, il demande si les deux conseillers souhaitent faire une nouvelle votation pour la place restante dans la commission.
Mme Isabelle Deriaz veut une nouvelle votation.
M. Damien Mettraux laisse la place à Mme Isabelle Deriaz.

Pour la commission de gestion sont nommés : Carmen Perusset, Noé Studer, Joëlle Lovey, Patrick Mettraux, Susanne Joseph, Julien Allaz et Isabelle Deriaz.

Sont nommés suppléants : Damien Mettraux et Fanny Manière

La parole n'est pas demandée.

14. Election d'un membre à la commission des finances

M. Gérald Hurni propose, au nom du groupe des Indépendants, M. Raphaël Buache.

M. Domenico Giannini propose pour le groupe Démocrate, M. Georges André.

Raphaël Buache 23 voix

Georges André 12 voix

M. Raphaël Buache est élus.

15. Appel de sortie et encaissement des amendes

M. le Président remercie l'assemblée du lui avoir fait confiance durant cette année et souhaite que la prochaine présidence prenne autant de plaisir.

La secrétaire du conseil procède à l'appel de sortie 35 conseillères et conseillers sont présents 9 excusés et 1 absent.

16. Repas au Chalet de Grange Neuve

M. le Président lève la séance à 21h00.

Le Président : La Secrétaire :

CONSEIL COMMUNAL BAULMES CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

Steve Deriaz Ariane Vittet